

PROJET INDIVIDUEL ou COLLECTIF (*)

(50 % minimum de Champagnéens)
Une rencontre avec un animateur du Centre d'Animation Sociale
est indispensable pour déterminer vos besoins en matière
d'accompagnement

11-25 ANS

Culture, sport, humanitaire, citoyenneté, solidarité, environnement..

Règlement et dossier de candidature à retirer :

- ♠ en Mairie
- ♦ au Centre d'Animation Sociale
- ◆ sur www.ville-champagne.fr

^(*) sont exclus : projets scolaires, stages, professionnels, permis de conduire, BAFA ...